



**ASSOCIATION DES USAGERS DE LA LIGNE GRENOBLE-VALENCE**

**4, avenue Joseph Carlin, 38470 Vinay**

**email : [asulg@yahoo.fr/messagerie vocale](mailto:asulg@yahoofr.com) : 04 76 36 87 78**

**Bulletin de liaison de la ligne Grenoble-Valence BLN°7 - Juin 2005**

*CAPV : Communauté d'Agglomérations du Pays Voironnais. CGI : Conseil Général de l'Isère. RFF : Réseau Ferré de France. CRRA : Conseil Régional Rhône . CPER : Contrat de Plan Etat Région. PMR : personne à mobilité réduite*

**☐ Informations "Travaux sur la ligne"**

*Source des informations : Dir. Chambéry, suivi du XIIème CPER 2000-2006, comité de ligne Grenoble-Valence 16 juin 2005, St-Marcellin).*

Le 13 mai, se terminait l'enquête publique à propos du doublement de la voie Grenoble-Valence. Les commissaires enquêteurs devraient rendre leurs conclusions dans les mois qui viennent. Nous savons déjà que le projet a été, dans son ensemble, perçu favorablement. Des améliorations sont attendues au niveau du bruit, certains dispositifs pourraient être revus à la hausse. Par ailleurs, un accord semble avoir été trouvé entre les principaux financeurs (Etat et Région), ce qui peut nous rassurer quant au planning de réalisation de l'opération. Enfin, le doublement ne sera pas continu de bout en bout de Moirans à Romans, une première portion de voie unique demeurant entre St-Marcellin et St-Hilaire du Rosier (de part et d'autre du pont franchissant l'autoroute) et une seconde entre St-Hilaire du Rosier et St Paul-les-Romans (secteur de St-Lattier). Cependant, les objectifs en termes de desserte et cadencement restent inchangés sur ce tronçon par rapport à ce qui avait été annoncé dans l'enquête publique, à savoir deux trains par heure et par sens pour les trains inter-cités et les trains de maillage régional. L'électrification ainsi que le raccordement à la ligne grande vitesse seront également réalisés. Les travaux devraient débuter début 2007 pour une livraison sur le tronçon Moirans-St Marcellin fin 2009 et sur le tronçon St Marcellin-Romans, fin 2010. Cependant, ces délais nous semblent très optimistes.

**☐ Informations Région Rhône-Alpes**

Enfin, les choses évoluent!! Depuis des années, l'ASULGV demande à ce que soit supprimée la contrainte kilométrique de l'abonnement de travail. La Région va mettre en place pour septembre une nouvelle version de l'abonnement « coup double » qui se substituera à l'abonnement de travail pour les distances supérieures à 75 km et valable à l'intérieur de la région. Cet abonnement ne nécessitera pas une attestation d'un employeur et sera donc accessible à tous. En termes pratiques, il sera donc possible de réaliser un déplacement Grenoble-Lyon,, Grenoble-Valence ou encore Romans-Grenoble aux conditions tarifaires d'un abonnement de travail (>70% de réduction)

**☐ Certification du sillon alpin Chambéry-Valence (voir BL n°5)**

La SNCF a obtenu la certification par l'AFNOR sur le parcours Chambéry-Valence. Nous avons pu remarquer qu'en dépit des demandes de l'association, l'information en cas de situation perturbée (récente grève et probablement celles qui sont à venir...) est loin d'être satisfaisante. Par ailleurs, il est à déplorer qu'à six reprises depuis le mois de janvier (grèves nationales plus grèves locales), le trafic ait été interrompu. Encore une fois, l'information n'a pas été à la hauteur de ce que nous avons demandé. Enfin, même si la situation s'est améliorée au mois de mai, de très nombreux retards ont été enregistrés. Le constat global de la situation décide le président de l'ASULGV, représentant des usagers au comité tripartite de certification, à refuser la reconduction de la certification pour l'année prochaine.

**☐ Usagers de Vinay : transformation arrêt circulation (arrêt pour croisement seul) en arrêt commercial (voir BL n°5)**

L'association avait demandé à la Région lors du comité de ligne précédent d'aménager deux arrêts supplémentaires. Il s'agit, pour les personnes se rendant en direction de Valence le matin, d'un arrêt à 6h44-6h47, arrivant à Valence à 7h39 (St-Marcellin à 6h53, Romans à 7h20). Un deuxième arrêt dont la faisabilité technique est à affiner, concerne le train au départ de Grenoble à 13h25 qui s'arrêterait à Vinay à 14h06-14h07. Ces deux arrêts supplémentaires doivent passer en délibération au CR au mois de juillet et devraient être effectifs au service de décembre 2005. Vinay disposera ainsi par jour de 18 arrêts.

**☐ Usagers de Saint-Marcellin**

Les travaux ont commencé en gare de St-Marcellin, la salle d'attente sera agrandie, la disposition des guichets modifiée, un parking à vélos sécurisé réalisé. Par ailleurs, la mairie a signé le marché pour la construction d'une passerelle piétonne devant franchir les voies ferrées. Le coût de ces travaux s'élève à 715900 euros (financement Région entre autres) et vont démarrer début juillet.

#### Usagers de Tullins

L'ASULGV a reçu l'assurance que la fermeture de la gare à l'activité commerciale n'était plus à l'ordre du jour. Par ailleurs, l'association a rencontré le maire et des représentants de la CAPV pour proposer un agrandissement du parking éclairé et clos, jusqu'au bout du terrain SNCF. Il a été convenu que cet agrandissement provisoire serait réalisé par les services techniques de CAPV, avec un financement provenant de la CAPV et du Conseil Régional. Ces travaux représentant un coup de 23700 euros TTC devraient être terminés pour septembre.

#### Usagers de l'Albenc

Mise en place d'un dispositif expérimental de rabattement Albenc-gare de Vinay (voir BL n°5)  
L'ASULGV a obtenu du Conseil Général de l'Isère son aide pour réaliser ce dispositif (il est à noter que le Conseil Régional a refusé de s'occuper de cette affaire). Ce dispositif prendra effet en octobre sous la forme d'un transport à la demande avec un titre unique combinant le rabattement et l'abonnement mensuel de travail SNCF. Le coût de ce titre unique serait fixé à 80 euros (62 euros SNCF plus 18 euros abonnement trans-Isère 3 zones). Une information spécifique sera faite vers les habitants de l'Albenc dès que les aspects techniques et tarifaires du dispositif seront fixés (distribution postale fin juillet et réunion prévue début septembre avec l'équipe transport du CGI)

#### Usagers de Vourey

La CAPV va changer le mode de rabattement (voir BL n°6) vers la gare de Moirans qui marchait mal. Le même système que pour l'Albenc sera adopté à partir du mois de septembre. Une information spécifique sera faite vers les habitants de Vourey dès que les aspects techniques du dispositif seront fixés (réunion publique prévue le 30 juin dans les locaux de la mairie à 20h, la présence des usagers du TER sera indispensable)

#### Usagers de Romans

Un projet de gare multimodale est en cours d'étude. Il s'agit d'adjoindre à la gare SNCF actuelle une partie routière qui accueillera cars intercity et ruraux ainsi que bus, taxis et vélos (ceux-ci de manière modeste pour l'instant mais une réserve foncière est préservée pour une possible station-vélo à concevoir à l'avenir), sans oublier les voitures. Demande a été faite pour que des ascenseurs équipent chacun des quais de manière à faciliter le passage des PMR, ceci afin de leur faciliter l'accès aux quais et faciliter la traversée de la voie par les usagers du quartier.

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants sur Romans, même si la mairie est un de nos interlocuteurs privilégiés.

#### Site internet

Nous avons mis en place un site Internet où vous pourrez facilement consulter nos documents et trouver tous les renseignements sur la vie de l'ASULGV (<http://membres.lycos.fr/asulgv/>)

*Nous vous rappelons enfin que la crédibilité (et donc la capacité de faire évoluer les choses) d'une association se mesure par son nombre d'adhérents. Si le transport ferroviaire sur la ligne concerne votre quotidien, venez nous rejoindre en adhérant à l'ASULGV en renvoyant le bulletin ci-dessous*

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**e-mail :**

**cotisation ASULGV 2005, montant de 10 euros payable par chèque à « trésorier ASULGV » et à retourner à l'adresse suivante : ASULGV, 4 avenue J. Carlin, 38470, Vinay  
(une carte d'adhésion vous sera retournée)**

---

#### **Vos correspondants :**

- **St-Marcellin** : Annie Brigant (06 15 50 65 39) - **Vinay** : Yves Gimbert - **L'Albenc** : Christian Ramier (04 76 64 72 36);- **Tullins** : Alex Carezza (04 76 07 87 88) - Yann Genuist (04 76 07 86 44);- **Vourey** : Charlie Vaubon : (04 76 07 20 15) ; - **Moirans** : Bernard Bessières(04 76 35 49 60)

---